



République Gabonaise
Union-Travail-Justice

Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux,
de la Pêche et de l'Aquaculture

CABINET DU MINISTRE

ALLOCUTION

**De S.E. Emile DOUMBA,
Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux,
de la Pêche et de l'Aquaculture**

A l'occasion de l'ouverture de l'Atelier de Travail
sur la Conjoncture Economique de la Filière Bois en 2008

Libreville, le 1er décembre 2008

Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable,

Messieurs les Membres du Gouvernement et Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles de la filière bois ;

Mesdames et Messieurs les Opérateurs Economiques de la filière bois ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Comme vous le savez, le monde est secoué par une grave crise financière et économique *sans précédent*.

Débutée aux Etats-Unis d'Amérique du fait des difficultés de remboursement des crédits immobiliers, elle s'est propagée sur l'ensemble des continents avec une forte contraction de la demande globale ayant pour conséquence l'entrée en récession de l'Europe, du Japon et des Etats-Unis.

Au plan national, les effets de la demande régressive des marchés asiatiques et européens viennent de se traduire par la fermeture de quelques usines dans certaines de nos provinces.

Or l'exploitation forestière et l'industrie du bois demeurent le pylône central des activités industrielles du Gabon. Le ralentissement actuel du marché pourrait donc, à court ou moyen terme, contrarier les objectifs du Gouvernement ; car, nous le savons tous, ce secteur est un maillon incontournable de l'équilibre économique et social de la nation, en termes :

- d'emplois créés,
- de richesses générées au profit des ménages, des entreprises ainsi que du budget de l'Etat
- et de contribution importante à l'équilibre écologique de notre planète.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

C'est au regard de ce qui précède que le Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA** m'a instruit d'échanger avec vous tous, qui intervenez, à un niveau ou à un autre dans la chaîne des activités se rapportant à la filière bois.

Aussi, suis-je heureux, au regard de l'affluence, de noter avec satisfaction l'intérêt partagé que nous portons tous au secteur forestier.

Monsieur le Ministre Délégué et Moi-même, ainsi que l'ensemble du personnel de ce Département ministériel, vous prions, Mesdames et Messieurs, Distingués invités, de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude, pour avoir bien voulu, par votre présence, accepter d'apporter votre contribution à la problématique qui nous réunit ce jour.

En effet, il vous souviendra que l'année 2007 a connu une forte croissance de la valeur ajoutée de la filière. Celle-ci a enregistré une progression de 22% passant de 190,9 milliards de CFA en 2006 à 232,9 milliards de CFA en 2007.

Cette embellie faisait suite à une augmentation des recettes d'exportation, qui de 262,2 milliards de CFA en 2006 sont situées à 318,8 milliards de CFA en 2007 soit une amélioration de 21% consécutive à des commandes importantes de bois aussi bien bruts qu'usinés.

Ces résultats s'inscriront vraisemblablement à la baisse en 2008, eu égard aux perturbations persistantes enregistrées sur le marché international du bois, notamment en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Pour ce qui est de l'Europe, et particulièrement de la France, notre principal client de bois usinés, le secteur de l'immobilier, grand consommateur de bois transformés, est profondément touché par la crise financière mondiale. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) de ce pays fait état d'une contraction de 44% des ventes de logements neufs au cours du troisième trimestre 2008.

En Asie, notamment en Chine, notre principal acheteur de grumes, les ventes de panneaux de contreplaqués à l'industrie immobilière des Etats-Unis d'Amérique ont chuté de 50%.

Ces évolutions régressives sont donc de nature à fragiliser le bon fonctionnement de la filière bois de notre pays, avec les effets que nous redoutons telle que la cessation d'activités.

Il s'agit donc pour nous tous, Administration, Opérateurs Economiques, Société Civile, Organismes Sous-Régionaux et Internationaux de tirer profit de la présente rencontre pour procéder à un examen objectif de la contraction de la demande, d'en estimer les conséquences et de poser un diagnostic partagé de la situation actuelle de la filière.

C'est pour nous y aider que nous avons fait appel à l'expertise de la Direction Générale de l'Economie (DGE), de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Union des Forestiers et Industriels du Gabon Aménagistes (UFIGA) qui interviendront à la suite de la présentation du Point de

Conjoncture de la filière par Madame le Conseiller Economique de notre Ministère.

Je voudrais à cet égard, et au nom du Gouvernement de la République, leur renouveler nos sincères remerciements.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Je sais pouvoir compter sur notre volonté commune d'aboutir, au terme de nos réflexions, à des propositions et mesures à court et moyens termes, de nature à nous permettre de réduire les incidences fâcheuses de la crise sur le bon fonctionnement des activités de la filière.

En effet, nous devrions avoir présent à l'esprit que selon les prévisions des experts, la crise financière et économique internationale actuelle pourrait s'amplifier en 2009.

Sur ce, je déclare ouvert l'Atelier sur la conjoncture économique de la filière bois au Gabon.

Je vous remercie.